



## CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Votre enfant est admis en classe de Première, Terminale BP et 2<sup>ème</sup> année de BTS  
Veuillez trouver ci-dessous les dates de réinscriptions au sein de l'établissement.

NB : l'inscription peut s'effectuer en ligne via la plateforme <https://teleservices.education.gouv.fr/>

Jours et heures	Classes à la rentrée 2024
LUNDI 24 JUIN DE 8h à 11h	2 <sup>ème</sup> année de CAP
MARDI 25 JUIN DE 8h à 11h	Terminale BAC PRO / 1 <sup>ère</sup> BTS
JEUDI 27 JUIN DE 8h à 11h	1 <sup>er</sup> BAC PRO

NB : Les élèves qui n'auront pas procédé à leur réinscription entre le 24 juin et le 27 juin ne seront pas accueillis le jour de la rentrée.

### PIECES A FOURNIR :

- Fiche de renseignements (**nouveauté, demande de renouvellement automatique de la bourse**)
- 2 Fiches d'urgence
- Fiche de demi-pension
- 5 photos d'identité obligatoires.
- Autorisation droit à l'image
- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- L'attestation d'assurance scolaire 2024-2025
- Photocopie du carnet de vaccination mentionnant la validité du BCG et du DT Polio si nouvelle prise.
- Adhésion volontaire à la Maison des lycéens cotisation de 5 euros (espèces uniquement)
- Un RIB

Vous pouvez télécharger les documents à remplir sur le site internet du lycée :

<https://lp-gertyarchimede.fr/>

### Dossier examen à constituer à remettre dans une enveloppe obligatoirement le jour de la réinscription :

- La photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- La photocopie de l'attestation de recensement (élèves de 16 ans et plus) ou de la J.D.C (ancien JAPD) (élèves de 17 ans).

Pour les terminales

- Photocopie du relevé de notes du BAC pour les redoublants.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**



## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Votre enfant est admis en 3<sup>ème</sup> PM, 2<sup>ND</sup>, 1<sup>ère</sup> année de CAP ou en 1<sup>ère</sup> de BTS  
**Les inscriptions se font uniquement en ligne du 24 juin au 06 juillet**

**<https://lp-gertyarchimede.fr/>**

Jours et heures	Classes à la rentrée 2024
MARDI 02 JUILLET de 8h à 11h	3 <sup>ème</sup> Prépa-métiers
JEUDI 04 JUILLET de 8h à 11h	2 <sup>ND</sup> professionnelle
VENDREDI 05 JUILLET de 8h à 11h	1 <sup>ère</sup> année de CAP
JEUDI 11 JUILLET de 8h à 11h	1 <sup>ère</sup> année de BTS

Les parents qui n'ont pas la possibilité de faire l'inscription en ligne sont attendu au lycée comme indiqué sur le calendrier ci-dessus

Ci-joint la liste des pièces à transmettre via le site internet :

Notification d'affectation

- Dossier d'inscription
- Fiche de renseignements (**nouveauté, demande de renouvellement automatique de la bourse**)
- Fiche d'inscription à la demi-pension
- Autorisation de droit à l'image
- 2 fiches d'urgence
- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- L'exéat (certificat de fin de scolarité) délivré par l'établissement d'origine
- La photocopie intégrale du livret de famille.
- La photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- L'attestation d'assurance scolaire (Année 2023-2024)
- La photocopie du carnet de vaccination à jour (validité du BCG et du DT Polio)
- L'autorisation pour la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Seront à RAPPORTER :

- 5 photos d'identité identiques (Nom / prénom inscrits au dos -sans fantaisies, sans décollés, sans lunettes de soleil)
- Certificat médical attestant aucune contre-indication pour suivre la formation indiquée sur la notification pour l'élève
- 3 bulletins la classe de l'année 2023-2024
- La photocopie de l'attestation de recensement (élèves de 16 ans et plus)
- La photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Le relevé d'identité bancaire (RIB) des parents
- Photocopie de l'ASSR2
- Adhésion volontaire à la Maison des lycéens : 5 euros

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**